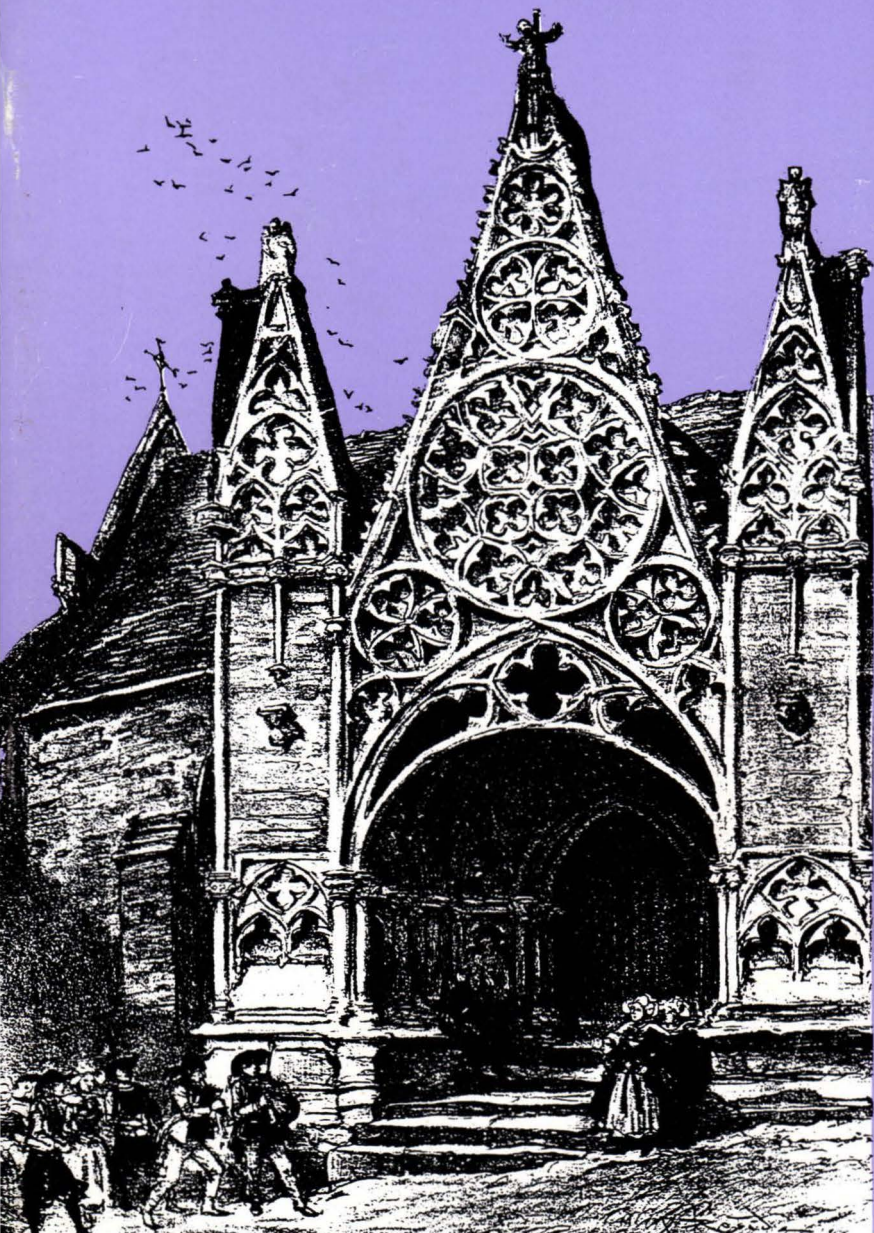
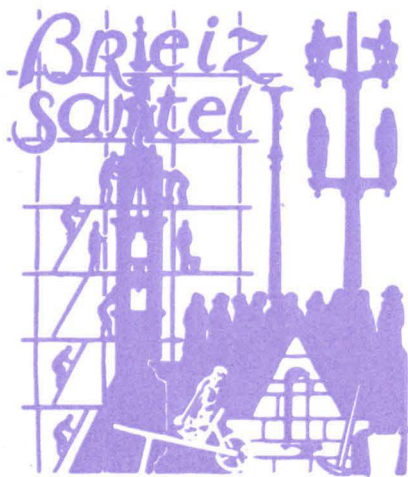


BREIZ SANTEL



ÉTÉ 1997 — NUMÉRO 167 — PRIX 10 FRANCS

MOUVEMENT POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS



BREIZ SANTEL

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines... en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes : ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du « Tro Breiz ». Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour la « beauté sacrée de la Bretagne ».

Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège Social
20, rue des Vénètes, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

Conception René Moreau

Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

Notre couverture :

Le porche de l'église de Pont-Croix en Finistère.

Ce porche de dentelle de pierre du XVI^e siècle est surmonté d'un haut galbe aigu recouvert d'un réseau délicatement sculpté de roses de trilobes et de quadrilobes, fidèlement dessiné par l'artiste A. Robida en 1896.

Chapelles restaurées et pardons

Lorsque nous restaurons nos anciens logis ou réhabilitons nos longères en habitations, c'est dans le but de les ouvrir aux hôtes de passage et pour y faire chanter la vie.

Nous restaurons et conservons nos chapelles pour les garder en vie. Car nos chapelles sont bien des lieux de vie : certaines situées au cœur de nos villages comme signes de la présence de Dieu caché, enfoui au milieu de son peuple ; d'autres, plus isolées, nichées dans la nature, comme pour appeler au silence, au recueillement, à l'écoute du Créateur, à la conversation, sans parole, avec sa création qui publie sa gloire !

Vous pourriez, avec bonheur, lire, relire et méditer le cantique des créatures de Saint François d'Assise. Canticum écologique s'il en est !

Au-delà de la sauvegarde de ce riche patrimoine culturel, autour duquel s'activent compétences et bonnes volontés, ressources d'intelligence, du cœur et des mains, sans oublier les efforts financiers... nous faisons un retour aux sources d'une longue histoire religieuse de notre terroir, dont nous sommes les héritiers.

Héritiers de valeurs humaines, morales, religieuses, spirituelles, nous le sommes ! Mais n'oublions pas que nous sommes aussi bâtisseurs !

Souviens-toi !, nous rappelle souvent la Bible, parole de Dieu. Peuple de Dieu d'aujourd'hui : n'enterre pas ton héritage ! Ne le dilapide pas. Il est plus précieux que l'or ! Fais-le fructifier et engendrer la vie !

Si nous restaurons, ce n'est pas simplement pour le plaisir ou la conservation, mais pour que fonctionnent ces lieux sacrés selon la mission qui est la leur.

Les sortir de l'abandon et les relever de la ruine, c'est exprimer un nouveau dynamisme missionnaire.

Si les chapelles, avec leurs pardons qui s'échelonnent sur le printemps et l'été, devenaient des édifices morts, combien de lieux de rassemblements et d'occasions d'évangéliser disparaîtraient, au péril de la foi ! Serait-ce une bonne politique que de négliger les pardons plutôt que d'inviter le Peuple de Dieu — dans sa diversité — à s'y retrouver, comme cela se fait souvent pour une réunion de famille à laquelle tout le monde est invité ?

Et l'Église est une grande famille (1).

Cette conversion réclame de la part de l'Église et du clergé une attention particulière de chrétiens, hommes, femmes, anciens, jeunes et enfants, formés à la pastorale et à l'animation des pardons, autour du prêtre qui préside,

annonce la parole de Dieu, célèbre l'Eucharistie et donne à la communauté célébrante rassemblée un signe ecclésial fort de communion.

Il est dans la nature de l'homme d'avoir besoin de lieux et de motivations pour se rencontrer et vivre ensemble des temps forts et des événements signifiants.

A l'heure où l'Eglise de France entend mettre en œuvre, à nouveaux frais, la proposition de la Foi à la société actuelle, il serait contradictoire et incompréhensible de renoncer aux pardons de chapelles restaurées. N'est-ce pas un saint ou une sainte, témoin de la Foi du Christ, unique sauveur, que nous y vénérons ?

Les témoins d'hier et d'aujourd'hui, suiveurs du Christ, sont sur notre che-

min des indicateurs pour le présent et l'avenir.

Nos chapelles sont des lieux chaleureux de mémoire et d'évangélisation, de rassemblement et de prière. Nous aimons y entrer et y demeurer, ne serait-ce que le temps d'un regard, d'une minute de silence, de murmurer un Pater ou un Ave Maria.

Nous aimons habiter nos chapelles et nous laisser habiter par Celui qui nous y précède toujours et nous y attend !

Michel MALEGEANT, prêtre.

(1) Ceci suppose une évolution intelligente, progressive et réaliste des mentalités, qui consiste, en raison du petit nombre de prêtres, à bien accueillir la suppression des messes dans les églises de toute une communauté pastorale dans le but de se rendre au pardon là où il a lieu. Cela se fait déjà ! Reste à progresser dans ce sens.

Projet d'une sortie-promenade

Nous proposons cette année à nos adhérents et amis une sortie d'une journée :

AU PAYS DE SAINT-YVES

à l'occasion du 650^e anniversaire de sa canonisation qui a été célébrée avec faste le 19 mai dernier.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Programme de la journée :

- Départ en car de Lorient à 8 heures ;
- Puis, à Tréguier, visite de la chapelle des Paulines, dont nous avons conseillé la restauration, avant la grand-messe à la cathédrale à 11 heures ;
- Déjeuner à La Licorne en Pleumeur-Gautier ;
- Visite de la chapelle Saint-Voton en Trédarzec ;
- Retour à Tréguier pour la visite de la cathédrale, du cloître et du trésor ;
- A Minihy-Tréguier, visite guidée de l'église et de Ker-Martin, le village de Saint-Yves ;
- Retour par Berhet où Breiz Santel participe à la restauration de l'ancienne église paroissiale.

Prix de la journée : 170 francs. Prix du repas : 90 francs. Inscriptions accompagnées du montant de la journée, souhaitées pour le 15 août.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BREIZ SANTEL A ERDEVEN LE 19 AVRIL

Quelques-uns des participants à l'Assemblée générale.

Breiz Santel avait donné rendez-vous à ses adhérents, le 19 avril dernier, à Erdeven dans le Morbihan, pour son Assemblée générale. Le point de rencontre était fixé à l'abbaye Sainte-Anne de Kergonan, à 10 heures. Une cinquantaine de personnes s'est réunie pour la célébration de l'office religieux dans l'église abbatiale où une trentaine de moines bénédictins a concélébré l'eucharistie.

La messe, célébrée en latin et accompagnée de chants grégoriens, fut particulièrement émouvante et recueillie. Elle a rappelé aux moins jeunes le temps où le rite catholique était universel. L'œcuménisme, tant voulu par Jean XXIII lors du dernier concile, n'y aurait rien perdu. Après l'office, une réunion s'est tenue en présence d'un bénédictin. Le Père Abbé étant absent pour la journée, il s'était fait représenté par le sous-prieur. L'abbaye Sainte-Anne va fêter le centenaire de sa fondation le 3 mai prochain. Les plans des bâtiments ont évolué au fil du temps et des donations, tant et si bien que l'abbaye a une forme bien particulière et il n'y a jamais eu de cloître rectangulaire. La maison mère est à Solesmes. Elle suit



donc la règle de Saint Benoît ; à savoir une division de la journée en trois-huit : Huit heures de prières, huit heures de travail et huit heures de repos. Le lever a lieu à 5 heures et, après une matinée de recueillement, l'après-midi est consacré aux activités manuelles (essentiellement le travail de la poterie) qui permettent l'entretien de la communauté.

Vers midi, nous avons quitté l'abbaye pour nous rendre au bourg d'Erdeven, où le maire, M. Le Nabat, nous a fait visiter l'église paroissiale et, en particulier, l'ensemble des Sept-Saints fondateurs de Bretagne, originaire du XVII^e et provenant de la chapelle du même nom. Cet ensemble en bois polychrome doit regagner sa demeure initiale, lorsque celle-ci sera totalement restaurée. Ensuite, M. le Maire nous a invités à monter dans le petit train touristique de la commune pour prendre la direction de la chapelle des Sept-Saints. C'est l'association des Amis de la chapelle, présidée par Mme Le Port, qui a mené à bien sa restauration. Cette chapelle se trouve dans un ensemble de maisons anciennes, qui lui procure un charme particulier. Rappelons que cette chapelle du XV^e siècle, qui est le lieu d'un pardon très vénéré (il y eut jusqu'à 3000 personnes à s'y rassembler), avait été restaurée « à la hussarde » au début des années 1930, puisque l'on avait alors coiffé le toit d'une chape de béton ; si bien que, sous ce poids inhabituel, les murs risquaient de s'effondrer. Grâce aux bénévoles et à l'aide de la commune, ce toit en béton a été enlevé et la charpente a été refaite à l'ancienne par des Compagnons sur les plans de notre architecte, pour un prix raisonnable. Le clocher a bénéficié aussi des soins de notre architecte-maçon, Léo Goas. Il pourra prochainement recevoir sa cloche. Les murs sont terminés tant au

plan de la restauration intérieure qu'extérieure. Il reste maintenant les portes et les vitraux à confectionner et à mettre en place. Le pardon de la chapelle des Sept-Saints a repris depuis deux ans.

Ensuite, à la sortie d'Erdeven, nous sommes allés au restaurant La Grignotière, dans un bel ensemble architectural avec sa tour du XV^e et ses bâtiments du XVIII^e siècle, remis en état par le maire précédent, M. Rollando. Le repas, préparé par sa fille, fut excellent et l'ambiance agréable. A 15 heures l'assemblée générale a débuté, sous la présidence de M. Le Nabat, actuel maire d'Erdeven et en présence de M. Christian Bonnet.

Hervé DUPOUY.

...Que le temps passe vite lorsque nous pouvons contempler une si belle réalisation que la rénovation de la chapelle dédiée aux Sept-Saints. Aussi il fallut battre le rappel pour prendre la direction de "La Grignotière" où nous étions attendus pour le déjeuner.

Sans trop tarder, nous nous sommes donc retrouvés dans ce magnifique domaine de Kercadio, où nous avons été accueillis par M. Rollando, propriétaire des lieux et aussi adhérent de Breiz Santel, lequel, pendant que nous savourions un apéritif bien mérité, a bien voulu nous faire l'historique de cette ancienne demeure seigneuriale du XVII^e siècle, ayant appartenu à un évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui y vécut une quinzaine d'années à sa retraite et y mourut.

Le déjeuner, composé de plats du terroir, préparé et servi par les enfants de M. Rollando, fut très apprécié des convives.

Mais les bonnes choses ne durent

qu'un temps et, vers 15 heures, il fallut songer à prendre le chemin du bourg d'Erdeven pour notre Assemblée générale, tenue dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. le Maire.

Après que ce dernier nous eût souhaité la bienvenue et dit combien il était heureux du choix que nous avions fait pour tenir nos assises dans sa commune, il passa la parole à Mme Bernard, notre présidente.

Celle-ci, après avoir remercié toutes les personnes présentes, salué M. le sénateur Christian Bonnet qui nous faisait l'honneur de sa visite, et avoir excusé M. le Recteur d'Erdeven, retenu par d'autres obligations, dans son rapport moral, nous fit part de toutes les réalisations de l'association depuis l'année dernière ; ce rapport fut entrecoupé d'interventions de représentants d'associations de certaines chapelles en cours de rénovation, notamment de Saint-Trémeur en Guerlesquin, de Saint-Laurent en Kervignac, de la chapelle de Moric en Moustoir-Remungol et de Sainte-Brigitte à Motreff.

Puis ce fut la présentation du bilan financier de l'année 1996 et la présentation du budget prévisionnel pour la présente année. Après quelques explications sur différents postes, tant en recettes qu'en dépenses, François Naourès, notre secrétaire adjoint, proposa à l'assemblée d'adopter les rapports moral et financier et de donner quitus au trésorier, ce qui fut fait à l'unanimité.

Il convenait ensuite de procéder aux élections au sein du Conseil d'administration.

D'abord cinq membres étaient sortants : Mme Bernard, MM. Duval, Naourès, Giquello et Le Gallic, lesquels ayant manifesté leur intention de se représenter ont été réélus à l'unanimité.

Le Conseil d'administration ayant souhaité s'adjoindre deux nouveaux membres, Mme Bernard présenta la candidature de M. Hervé Dupouy de Plœmeur et de M. Hervé Le Quéré de Moustoir-Remungol qui furent également élus à l'unanimité.

Avant de clore l'assemblée qui se termina par le pot de l'amitié, Mme Bernard fit projeter un certain nombre de diapositives reflétant le travail réalisé sur certaines chapelles.

Il était environ 17 h 30 lorsque l'heure des adieux à l'année prochaine ponctua la fin de cette très belle journée vécue dans un climat de très grande amitié.

Pierre LE GROGNEC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU DE BREIZ SANTEL

Conseil d'administration

Marie-Aimée Bernard, Gérard Breurec, Hervé Daniélou, Hervé Dupouy, Michel Duval, Pierre Le Grogne, Louis Giquello, Maurice Le Gallic, Désiré Le Picot, Hervé Le Quéré, Marie-Madeleine Martinie, François Naourès, Marc Polo, Micheline de Serrant, Christian Trillat.

Composition du bureau

Présidente : Marie-Aimée Bernard.

Vice-présidents : Michel Duval ; Marc Polo ; François Naourès.

Trésorier : Pierre Le Grogne.

Trésorier-adjoint :

Micheline de Serrant.

Secrétaire :

Marie-Madeleine Martinie.

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Monsieur le Maire,

Chers amis de Breiz Santel,

Je ne peux que me féliciter, avec les administrateurs présents de notre mouvement, de la nombreuse assistance qui participe cette année à notre Assemblée générale.

C'est aussi une joie, je le sais, pour beaucoup d'entre vous, qui êtes éloignés les uns des autres pendant l'année mais fidèles à nos assemblées, de se retrouver une fois l'an, quelque part en Bretagne, en une « joyeuse communion ».

Cette expression n'est pas de moi, mais de Dom Le Gall, abbé de Sainte-Anne de Kergonan où nous étions ce matin. Je l'ai relevée dans le petit mot qu'il m'a adressé pour s'excuser de ne pas avoir été là pour nous accueillir.

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous aujourd'hui Rémy Verdeau, frère de notre fondateur, qui sera heureux, je l'espère, de constater que le mouvement, créé par Gérard est bien vivant après 45 années d'existence et que l'initiative prise par lui de lancer cette association de Breiz Santel s'est avérée des plus nécessaires et a beaucoup contribué à la sauvegarde de notre patrimoine religieux plus que jamais à l'ordre du jour. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Nous sommes donc aujourd'hui à Erdeven en Morbihan et je remercie M. le Maire de nous avoir accueillis dans sa commune et accompagnés ce matin dans une sorte de pèlerinage aux Sept-Saints très honorés ici autrefois, comme en témoigne le très beau groupe de statues des Saints-Évêques de Bretagne que nous avons vues dans l'église paroissiale et la chapelle qui leur est dédiée.

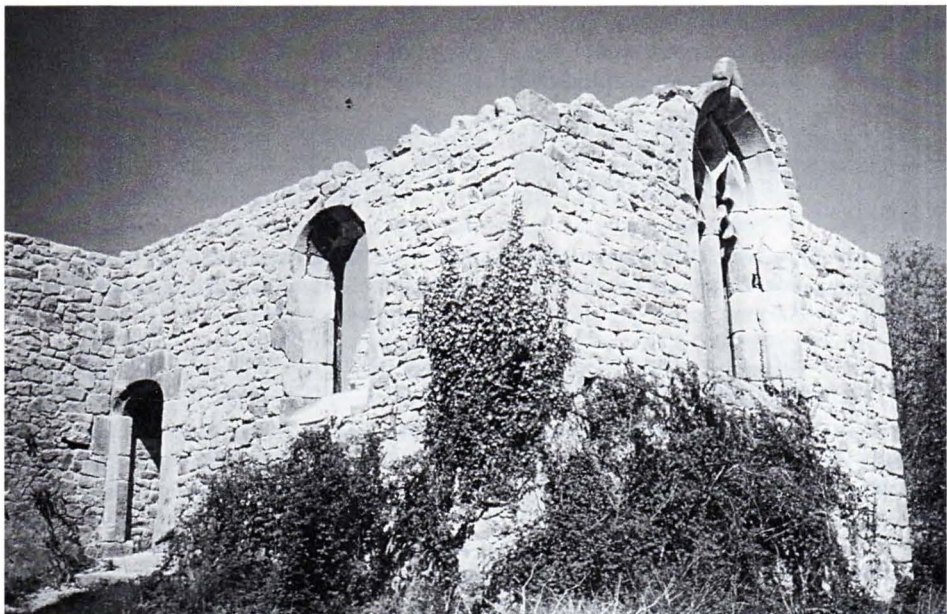
Merci aussi à Mme Le Port, présidente de l'Association des amis de la chapelle des Sept-Saints, de nous avoir facilité l'organisation de cette journée et d'être aujourd'hui parmi nous. Avant de parler des activités réalisées par Breiz Santel depuis la dernière assemblée générale, je voudrais vous dire ma satisfaction d'être entourée d'une équipe dont le dévouement à la cause que nous défendons est total et la collaboration précieuse.

Notre Conseil d'administration, composé de quinze membres, se réunit une fois par trimestre à Vannes, où se trouve notre siège social, et nous occupe toute une journée, ce qui permet de tenir chacun au courant de toutes les activités du mouve-



La chapelle Saint-Trémeur à Guerlesquin. Son aspect après la pose de vieilles ardoises.

La chapelle Saint-Laurent en Kervignac. Réfection du mur Sud et du chevet.



ment et de prendre ensemble les décisions qui s'imposent, sans compter l'agréable convivialité du déjeuner pris en commun.

C'est donc l'occasion pour moi aujourd'hui de les remercier de leur collaboration :

Marie-Madeleine Martinie, qui est un peu la garante, avec Michel Duval et Marc Polo, de notre fidélité à l'esprit de Breiz Santel, ayant bien connu Gérard Verdeau et vécu les débuts de l'association ; elle participe aussi à la rédaction de la revue et vous avez certainement lu ses articles dans « Famille Chrétienne ».

Un grand merci aussi à Pierre Le Grogneq, notre dévoué trésorier dont les conseils sont précieux et la disponibilité à toute épreuve.

A Micheline de Serrant, absente aujourd'hui, si efficace dans le suivi des adhésions et l'expédition de la revue, aidée en cela par Jacqueline Dupouy qui, avec son mari, s'est aussi chargée des archives.

Il me faut encore reconnaître l'efficacité de la présence sur le terrain de François Naourès dans les Côtes-d'Armor, du Frère Daniélou dans le Finistère, de Christian Trillat en Morbihan, et, bien sûr, celle de Maurice Le Gallic pour le chantier des bénévoles de Bon-Repos. Enfin, comment ne pas se réjouir d'avoir à nos côtés le conseiller technique de valeur qu'est Léo Goas, absent ces jours-ci, qui met bénévolement à la disposition de tous nos chantiers ses compétences d'architecte et son impressionnant savoir-faire que plusieurs de ceux qui sont ici aujourd'hui ont pu apprécier.

Nous avons en effet parmi nous plusieurs représentants d'associations de chapelles, et je leur donnerai la parole quand il s'agira des travaux qui concernent l'édifice qu'ils restaurent.

DANS LE FINISTÈRE

— *A Telgruc* : La chapelle de Lann-Julitte continue de se dégrader. Un petit espoir cependant, puisque le nouveau recteur, M. l'abbé Le Gall, veut bien nous recevoir pour envisager la création d'une association si ses paroissiens en voient la possibilité.

— *A Berrien* : Nous avons fourni le plan et le devis estimatif pour la charpente de Sainte-Barbe, dont la réfection, de même que celle de la toiture, dépend du sort réservé aux Kaolins, principal soutien financier de la commune.

— *A Motreff* : L'Association de la chapelle Sainte-Brigitte, en sommeil depuis quelques années, vient de se renouveler et envisage la restauration de la chapelle.

— *A Scrignac* : Trois chapelles ont grand besoin d'une restauration. Nous attendons pour deux d'entre elles, Saint-Corentin Trinivel et Queffoc'h, le feu vert de la mairie et la mise en place d'une association de sauvegarde du patrimoine de la commune.

Un plan de la charpente a déjà été fourni pour Trinivel.

La troisième chapelle appartenant à l'évêché, celui-ci nous a fait savoir qu'il s'occuperait de Saint-Corentin Toul-ar-Groas.



La chapelle de la Trinité au Moustoir en Pluvigner.
La fenêtre Sud après sa réfection.



A Querrien, au lieudit La Croix Rouge, un calvaire
a besoin d'une rénovation.

La chapelle Saint-Tugdual en Plouagat. La réfection de la maçonnerie est presque terminée.



— *A Ergué-Gabéric* : Le maire vient de nous confier le remplacement du clocher de la chapelle Saint-Guérolé, en partie en béton, par un clocher en pierre correspondant à l'édifice qui est du XVI^e siècle.

— *A Guerlesquin*, aura lieu la bénédiction de la chapelle Saint-Trémeur par Monseigneur Guillon.

Remarquable réussite que cette restauration réalisée en moins de deux ans.

EN COTES-D'ARMOR

— *A Peumerit-Quintin* : Les travaux d'aménagement de Saint-Jean-du-Loch continuent. Nous avons fourni un plan pour le réseau d'eau pluviales et Léo Goas prépare celui de la fenêtre du chevet.

— *A Plouagat* : A la chapelle Saint-Tugdual en Pabu, la charpente est terminée. La taille des chevronnières est en cours, de même que la maçonnerie des pignons et les erreurs commises dans la réfection de la partie Ouest sont réparées.

— *A Saint-Brieuc* : Nous aidons à la restauration d'un calvaire du XIX^e siècle, par nos conseils et aussi par l'offre d'un christ « récupéré » qui lui conviendra.

— *A Mellionec* : Un projet de vitraux auquel nous participons est retardé, le maire de la commune donnant la priorité à des travaux sur l'école.

— *A Pléboulle* : A la suite d'une visite à la chapelle Notre-Dame-du-Temple, nous avons conseillé à l'association qui s'en occupe un certain nombre de travaux jugés utiles pour assurer une consolidation sérieuse.

L'avis de la DRAC ayant été sollicité, il ne sera procédé qu'à un retouchage des murs par réinjection de chaux liquide, ce qui, d'après notre architecte, ne suffira pas à assurer l'équilibre de l'édifice qui continuera à travailler.

— *A Lanrodec* : La chapelle Sainte-Marguerite, propriété de l'U.A.P., est désormais hors d'eau, mais l'intérieur reste à refaire. Le maire souhaiterait s'en occuper. Un accord interviendra-t-il avec le propriétaire de l'édifice ?

Pierre Le Bouffo intervient alors pour se féliciter d'avoir regroupé plusieurs associations de chapelles autour de Loudéac, étendant ainsi l'influence de Breiz Santel.

On ne peut quitter les Côtes-d'Armor sans parler de notre chantier de bénévoles de Bon-Repos qui existe depuis douze ans maintenant.

Il sera encadré cet été par Claire Berthelot et son frère, deux Franc-Comtois qui ont déjà participé à trois chantiers à l'abbaye.

Plusieurs groupes de scoutisme sont déjà inscrits et les inscriptions individuelles commencent à arriver.

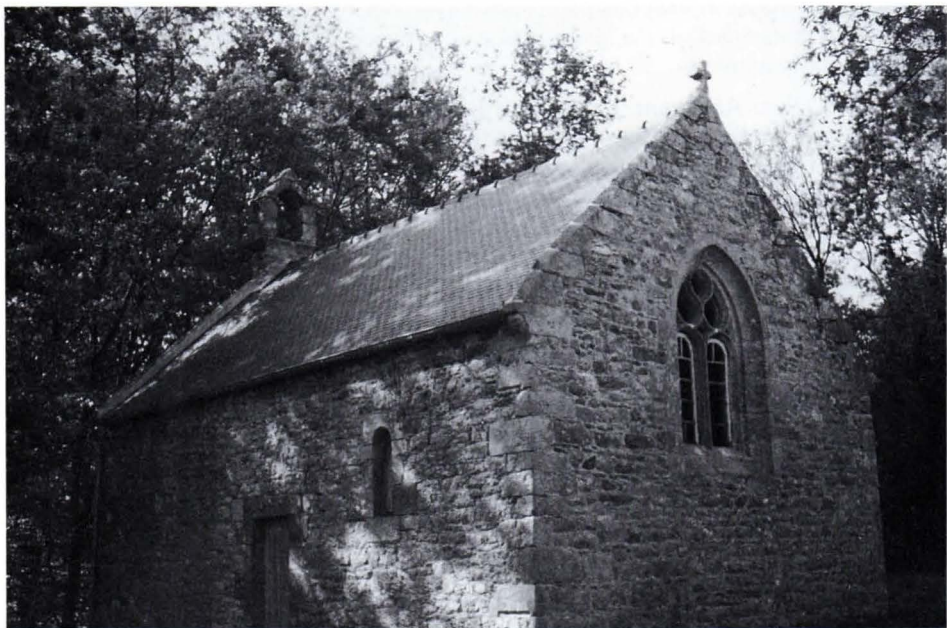
DANS LE MORBIHAN

— *A Malestroit* : Léo a vu avec le curé de la paroisse comment réintégrer l'ancienne table de communion en pierres de taille ajourées dans l'église et en a fait le plan. On attend l'accord du conseil pastoral et de la mairie.



A Plumergat, la maçonnerie de la chapelle Notre-Dame de Gornevec est terminée.

La chapelle Sainte-Marguerite à Lanrodec est mise hors d'eau.



— *A Querrien* : Au lieudit La Croix Rouge, un calvaire du XIV^e ou XV^e siècle a besoin d'une restauration. Nous avons donné les conseils nécessaires.

— *A Quistinic* : Léo a fourni le dessin et le descriptif estimatif pour le nouvel escalier de la chapelle Saint-Mathieu.

— *A Tréauray* : L'ancien jubé réutilisé, la pose de la tribune et la confection des dernières sculptures suivies par nous seront terminées avant l'été.

— *A Plœmeur* : L'association récemment formée autour de la chapelle Saint-Thual nous a fait appel pour sa restauration, les propriétaires en ayant fait don à la commune.

Conquis par l'enthousiasme de Léo devant cette petite chapelle du XV^e siècle qui n'avait pas été remaniée, fait très rare paraît-il, des bénévoles se proposaient, avec ses conseils et l'aide de membres compétents de l'association, de procéder en particulier à la restauration de la charpente dont il préconisait de conserver les parties encore en bon état.

La mairie ayant fait appel aux Bâtiments de France, ceux-ci ont dépêché un architecte du Finistère, ce qui a entraîné la mise à l'écart de l'association de sauvegarde de la chapelle pour un coût sans doute plus important.

Nous venons d'apprendre que la commune a pris contact pour l'étaiyage de la charpente avec un charpentier, Compagnon du devoir, M. Le Badézet.

— *A Moustoir-Remungol* : La chapelle de Berric a reçu l'an dernier de Breiz Santel le prix Gérard Verdeau, bien mérité. Le président de l'association, Hervé Le Quéré, souligne l'intérêt des peintures très anciennes des niches des saints et fait mention de l'intervention du lycée de La Touche de Plœrmel sur la fontaine et le ruisseau qu'elle alimente.

— *A Saint-Abraham* : Le calvaire de Dolivet, très ancien, méritait une restauration et, comme l'association Notre-Dame de la Source nous promettait de nous aider à sauver une croix, nous avons donc pensé à ce monument et, à la suite de démarches auprès du maire de la commune, le projet de restauration pourra se concrétiser.

Je tiens à remercier M. Grias, trésorier de Notre-Dame de la Source, qui nous a fait le plaisir d'être aujourd'hui parmi nous.

— *A Pluvigner* : La fenêtre Sud de la chapelle de la Trinité au Moustoir n'est plus aveugle.

— *A Guillac* : Il nous est demandé des conseils pour les vitraux et les fonts baptismaux de l'église paroissiale. Rendez-vous est pris pour début mai.

— *A Kervignac* : Les travaux continuent chaque samedi sur la chapelle Saint-Laurent qui va retrouver tous ses murs grâce à la persévérance des bénévoles de l'association.

— *A Plumergat* : A la chapelle Notre-Dame de Gornevec. Voilà douze ans que nous l'avons prise en charge, le maire nous en ayant confié la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Avec beaucoup de difficultés et beaucoup de patience, cette superbe chapelle a retrouvé petit à petit ses murs, ses fenêtres, son clocher et, tout récemment, la façade Ouest qu'il a fallu démonter entièrement puis remonter.

Ce résultat a été obtenu grâce à l'appui du maire, M. Jehanno, très attaché à cette chapelle, la neuvième de sa commune.

Et aussi à l'appui combien précieux du recteur de Sainte-Anne d'Auray, l'abbé Le Guéhennec, si heureux de voir Gornevec reprendre vie et qui ne verra pas la chapelle terminée car il est décédé il y a quelques mois des suites d'un accident, et enfin grâce à l'association qui s'est créée autour de la chapelle et qui est très active, organisant chaque été le pardon qui connaît toujours un grand succès.

Nous sommes donc maintenant aux projets de la charpente et de la couverture que la mairie prend désormais en charge. C'est un travail très important pour notre architecte qui a commencé les premiers plans, pour lesquels il respectera les différentes époques de construction du bâtiment en vue d'une restitution la plus exacte possible de la toiture.

Quelques diapositives illustreront tout à l'heure quelques-uns de nos chantiers.

Je passe maintenant la parole à notre trésorier.

A Erdeven, la présidente de l'association des Sept-Saints présente les travaux de restauration de la chapelle.



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

BILAN DE L'EXERCICE

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1996

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	43 450,00	Déficit de l'année 1995.....	14 747,00
Dons des adhérents	45 625,00	Salaires versés	44 280,77
Subventions collectivités ..	51 900,00	Charges sociales	20 660,15
Participation des jeunes à Bon-Repos	8 450,00	Frais de déplacements	40 163,00
Participation des jeunes association St-Laurent ..	22 836,39	Frais de bureau, courrier, téléphone	8 502,31
Reçu de M. Panelay pour Saint-Jean-du-Loch	1 091,12	Impôts, assurances	4 520,00
Subventions Gornevec	111 644,00	Impression de la revue	48 730,92
Valeurs mobilières	26 615,00	Chantier jeunes à Bon-Repos	26 324,00
Divers	6 043,00	Don chapelle du Moric	7 000,00
		Divers	5 956,81
Total	317 655,51	Total	220 884,04

Il en résulte un excédent de recettes de 96 771, 17 francs.

Ce bilan a dû vous paraître très positif, puisqu'il laisse apparaître un excédent de recettes de près de 100 000 francs, mais ne nous berçons pas de trop d'illusions...

En effet, cet excédent correspond, à quelques milliers de francs près, aux subventions que nous avons reçues pour la chapelle de Gornevec.

Cependant, nous avons quelques raisons de nous réjouir en ce qui concerne le montant des cotisations encaissées au cours de l'année 1996, puisqu'il est supérieur à près de 50 pour cent du montant de l'année précédente, ceci du

fait que bon nombre de nos adhérents ont réglé leurs arriérés qui remontaient parfois à deux ou trois ans.

Pour 1997, à ce jour, les cotisations encaissées depuis le début de l'année viennent d'atteindre les 200.

Comme vous avez pu le constater, les dons émanant de nos adhérents ont plus que doublé, l'augmentation est de l'ordre de 22 pour cent, un grand merci à nos généreux donateurs.

Par contre, les subventions de fonctionnement des collectivités ont chuté d'environ 30 pour cent.

En ce qui concerne les dépenses :

Les salaires et, corrélativement, les charges sociales, ont augmenté de plus de 100 000 francs par rapport à 1995 ; ceci s'explique du fait que notre architecte, Léo Goas, a travaillé sur les chapelles de Saint-Laurent à Kervignac et Notre-Dame de Gornevec à Plumergat, mais les amis de l'association de Saint-Laurent nous a restitué le montant des salaires et charges sociales concernant le travail effectué par Léo sur cette chapelle (environ 22 000 francs). Quant aux sommes versées pour Gornevec, elles sont couvertes par un don anonyme de 150 000 francs fait pour cette chapelle.

En ce qui concerne les frais de déplacement, il nous semble difficile de les maîtriser ; on note une augmentation de 5 000 francs ; ceci résulte du fait que nous sommes appelés de plus en plus à nous déplacer à travers la Bretagne pour rencontrer les associations locales qui nous sollicitent pour leur apporter nos conseils. Dans l'avenir on envisage de leur facturer les frais de déplacement, ce qui nous semble très logique.

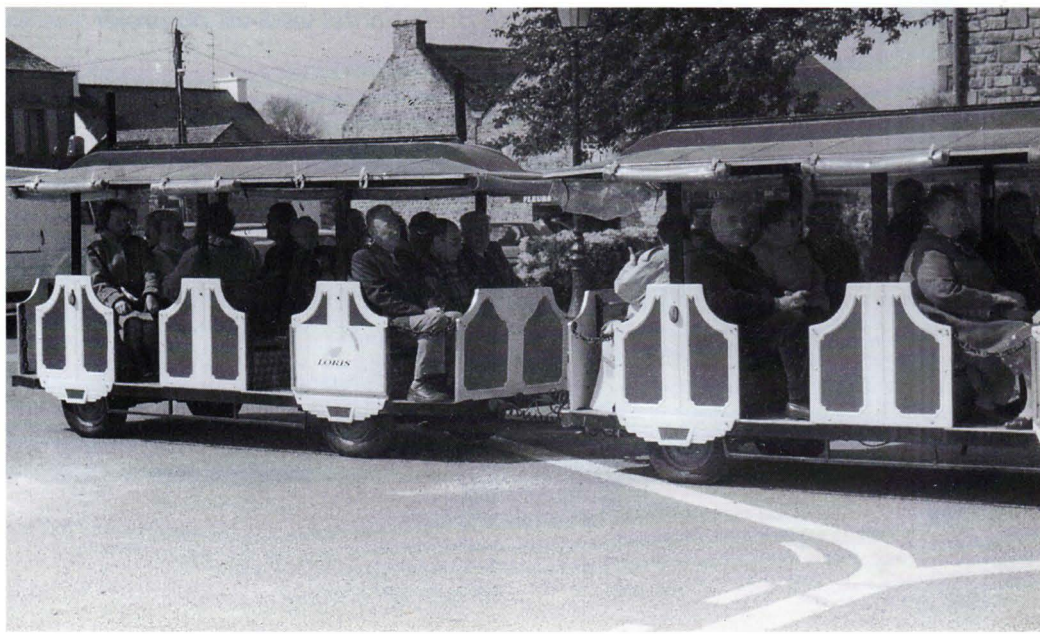
L'impression de la revue nous coûte cher. Mais, compte tenu de son impact et des encouragements que nous recevons pour sa qualité, il nous paraît indispensable de la maintenir.

Notre participation financière au chantier Jeunes à Bon-Repos pendant les mois d'été nous a coûté 18 000 francs, moins qu'en 1995 ; les participants ayant été moins nombreux. Je profite au passage de féliciter et remercier Guillaume Malherbe qui a assuré avec compétence et rigueur pendant deux ans la lourde tâche d'animation de ce chantier, tout en regrettant qu'en raison des impératifs de sa vie d'étudiant il ne puisse assurer cette mission cette année.

Voilà rapidement quelques réflexions que je vous livre à propos de la gestion financière de notre association et je me tiens à votre disposition si vous désirez des précisions.

Le trésorier,
Pierre LE GROGNEC.

Le petit train communal d'Erdeven va conduire les participants à la chapelle des Sept-Saints.





La mise en place de la Fondation du patrimoine

Mme Bernard fait part d'une action qu'elle a entreprise au sujet des problèmes que va poser la mise en place de la Fondation du patrimoine, par un document exposant la position de Breiz Santel vis-à-vis du projet :

ASSOCIATION BREIZ SANTEL

Sauvegarder le patrimoine... Oui ! mais comment ?

Il n'est plus besoin de présenter Breiz Santel à ceux que la sauvegarde du patrimoine religieux intéresse, mais il est peut-être bon de rappeler son activité et la place que cette association occupe dans le paysage religieux breton.

Fondée en 1952 par Gérard Verdeau, reconnue d'utilité publique en 1985, l'association qui œuvre depuis bientôt 45 ans pour la défense et la restauration des petits monuments religieux bretons a été récompensée de plusieurs prix à l'échelon national :

— Prix « Chefs d'Œuvre en périls », en 1980 ;

— Grand prix national « Nature et Patrimoine Ford France » et candidate au prix européen, en 1989 ;

— Médaille d'argent de la restauration de l'Académie nationale d'architecture, pour l'implication de la population dans le sauvetage des innombrables chapelles, fontaines sacrées, calvaires historiques..., en 1992.

Ce sont plus de 150 chapelles, trente-cinq calvaires et autant de fontaines sacrées qui, depuis sa fondation, ont été l'objet de consolidation quand cela suffisait pour les sauvegarder, ou de travaux plus importants de restauration quand cela était nécessaire.

La tâche n'était pourtant pas facile en un temps où, par négligence souvent, et aussi par manque d'intérêt ou d'argent, communes et clergé n'entretenaient pas les toitures, laissant se dégrader puis s'écrouler leurs monuments, pourrir leur mobilier et en piller les vestiges.

Courageusement, en véritables pionniers, Gérard Verdeau et les amis qu'il a su convaincre, réunis en association loi de 1901, se sont donné pour tâche en un premier temps de faire comprendre aux gens du pays et aux élus l'importance de leur patrimoine.

Puis avec des moyens très limités, aidés par des bénévoles voisins des édifices, recrutés sur place ou venus d'ailleurs, y compris de l'étranger, ils se sont mis à l'ouvrage, organisant des fêtes pour le financement de leurs projets, cherchant des adhérents pour soutenir leur action, contactant les pouvoirs publics pour obtenir des subventions et lançant une revue qui servirait de lien entre tous les membres de l'association.

Les bâtiments restaurés, les artisans de cette rénovation ayant pris conscience de la valeur de leur patrimoine, ont tout naturellement souhaité reprendre les traditions qui s'y rattachaient, et c'est ainsi que les pardons ont repris, rendant vie à ces monuments que la Foi de leurs ancêtres avait poussé à bâtir à travers la campagne bretonne.

L'élan était donné ! De proche en proche, retrouvant leurs racines, nombreux sont ceux qui vont se grouper en associations, apportant bénévolement leur soutien à la restauration de « leur » chapelle et recréant à travers les pardons la convivialité chaleureuse de nos fêtes bretonnes, de plus en plus appréciée par ceux qui y participent. A chaque restauration importante de monuments, des emplois qualifiés et rémunérés sont créés pour la durée des chantiers : Charpentiers, ferronniers, maîtres-verriers, maçons, couvreurs, menuisiers...

Et c'est ainsi que l'on parle désormais de « Tourisme religieux » et que l'État, conscient de ce courant, a créé la Fondation du patrimoine qui devrait permettre la remise en état de tout le patrimoine religieux, mobilier et immobilier. Pour ce faire, vient d'être mise en place en Morbihan une action de recensement des chapelles, par commune. Puis serait faite une mise en document de tous les travaux à faire sur ces bâtiments (extérieurs et intérieurs), qu'ils soient non inscrits, inscrits ou classés.

Des subventions seraient ensuite proposées aux maires, les travaux étant sous tutelle des architectes des Bâtiments de France ou des Monuments historiques et financés par les communes. Les ABF, déjà surchargés de travail, pourront-ils faire face au suivi de tous les travaux répartis sur plusieurs années sur tous les chantiers

en cours ? Quant aux municipalités, accepteront-elles de financer le reliquat important du surcoût des restaurations, après subventions, sans l'aide pécuniaire des associations et la participation des bénévoles aux travaux ?

L'intention est louable, mais que deviennent alors les associations qui ont pris ou veulent prendre en charge la restauration de leur édifice, avec l'autorisation du maire bien sûr, mais souvent sans que la municipalité se sente concernée et participe financièrement à l'opération ? Ce sont elles, la plupart du temps qui en assument les charges et l'entretien grâce aux fêtes qu'elles organisent.

De plus, comment ignorer l'importance du tissu social créé dans les villages ou les quartiers à l'occasion de projets nés de la volonté de ceux qui sont les héritiers de nos ancêtres bâtisseurs et de leur fidélité aux croyances religieuses de nos pères ? Ceux-ci ont su exprimer leur foi à travers les pierres sacrées de nos chapelles, calvaires et fontaines, et cette foi se chante désormais dans les si beaux cantiques entendus dans nos pardons retrouvés.

Un autre projet serait en cours. Une loi interdirait aux bénévoles de travailler sur leur propre chapelle. Une chose est certaine, c'est que de telles mesures risqueraient de créer un climat de révolte dans les associations attachées à « leur » patrimoine et qui ne vont pas comprendre pourquoi, après tant d'années quelquefois, on leur enlève le droit de s'en occuper, surtout lorsque l'édifice n'est ni classé ni inscrit.

Si la loi en question était appliquée, quelle serait désormais la place de Breiz Santel dont l'action est centrée sur la vie associative, la valorisation du bénévolat à travers toutes les actions entreprises autour de notre patrimoine religieux ? Et cela au moment où nous avons la chance d'avoir dans notre équipe un conseiller technique comme nous tous bénévoles, d'une rare compétence et d'un savoir-faire remarquable que reconnaissent tous les professionnels et les maires concernés, et de plus désireux de transmettre son savoir.

Notre revue, que nous tirons à mille exemplaires, informe fidèlement nos adhérents, dispersés dans toute la France et à l'étranger, des travaux que nous entreprenons, et les félicitations et les encouragements qu'ils nous prodiguent nous sont précieux, car la tâche est rude et les difficultés nombreuses nées souvent d'une incompréhension de notre mission qui n'est pas seulement de « relever des pierres » mais de leur donner vie en rendant au culte les édifices.

Quelle sera la réaction de nos lecteurs en apprenant que Breiz Santel, l'association la plus représentative au niveau régional de la sauvegarde du patrimoine religieux breton, n'aura plus la possibilité de défendre les valeurs auxquelles ils sont attachés ?

Il faut que la sagesse et le bon sens de nos élus sachent défendre cet attachement au patrimoine, cette somme de dévouement, cet élan religieux que les associations ont fait naître.

M.-A. BERNARD,
présidente de Breiz Santel.

Ce document a été adressé au Ministre de la culture, M. Douste-Blazy, et communiqué à des élus et personnalités des départements bretons.

Lettre adressée au Ministre de la culture et la réponse par le conseiller du Cabinet du Ministre.

Monsieur le Ministre,

Présidente de l'Association Breiz Santel depuis dix ans maintenant, c'est à ce titre que je me permets de m'adresser à vous au sujet de l'intérêt porté par l'État au Patrimoine religieux.

Comme vous le savez, il est beaucoup parlé depuis quelque temps du patrimoine religieux, si longtemps délaissé pourtant, et cela ne peut que réjouir ceux qui, comme Breiz Santel, s'en préoccupent depuis longtemps et s'attachent à le protéger et à le faire revivre.

Cependant, une inquiétude se fait jour au sujet de la mise en place de la Fondation du patrimoine dont le fonctionnement et les modalités d'application semblent très peu clairs et en tout cas élaborés sans concertations avec les élus ni même avec les services départementaux de l'architecture.

Très concernés par le projet, il nous a semblé utile de rédiger le document ci-joint qui, j'espère, retiendra votre attention.

Quel sera le rôle des ABF ? Quelles places auront encore les associations de sauvegarde des chapelles ? Breiz Santel pourra-t-elle encore répondre à leurs demandes ?

J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous accepterez de prendre en considérations les arguments développés et que vous pourrez nous rassurer quant à l'avenir de notre association et de ses bénévoles.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

M.-A. BERNARD, présidente de Breiz Santel.

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu attirer l'attention de Philippe Douste-Blazy sur les inquiétudes et les propositions de votre association quant à la mise en place de la Fondation du patrimoine. Le ministre en a pris connaissance avec attention, il m'a chargé de vous répondre.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la qualité de votre travail et l'intérêt que vous portez à cette nouvelle institution. C'est précisément parce que la France est riche d'initiatives similaires à la vôtre que le Ministère de la culture a toujours veillé à ce que les associations soient présentes au sein de la Fondation du patrimoine, et prioritaires dans les objectifs de celle-ci.

L'absence de concertation que vous évoquez s'explique par l'indépendance de la Fondation du patrimoine qui est une institution privée.

Ainsi le Ministère de la culture n'a-t-il pas souhaité se substituer à elle dans la définition de son fonctionnement et de ses modalités d'application, définition qui n'est donc pas engagée à ce jour.

Il convient à cet effet d'attendre que le premier Conseil d'administration ait été réuni afin de procéder notamment à l'élection de son président, ce qui devrait intervenir dans les prochains jours et dès parution au Journal officiel du décret portant reconnaissance d'utilité publique et approbation des statuts de la Fondation du patrimoine.

Pour avoir rencontré personnellement les membres du futur Conseil d'administration, tels qu'ils ont été prévus par la loi, le Ministre est confiant dans leur volonté d'associer le plus étroitement possible les associations locales à l'action de la Fondation du patrimoine, de sorte de soutenir et non de concurrencer leur action.

En tout état de cause, une fois ses dirigeants nommés, nous transmettrons à la Fondation du patrimoine votre courrier, afin d'être certain qu'elle prenne en considération vos préoccupations et y réponde rapidement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes respectueux hommages.

Alain Seban, conseiller du cabinet du Ministre.

Par ailleurs, M. J. Le Nay, député, conseiller général et maire de Plouay, a appuyé notre action par un courrier au Ministre de la culture, dont voici un extrait et la réponse.

...Maire d'une commune qui ne compte pas moins de sept comités de sauvegarde de nos chapelles, je suis moi-même très inquiet sur les conséquences que pourraient avoir des décisions restrictives en matière de sauvegarde du patrimoine religieux.

Les communes, notamment celles de Bretagne, ont pu conserver leur patrimoine, malgré le manque de moyens financiers, grâce à l'aide appréciée des associations et des comités de sauvegarde de nos édifices religieux.

Ces associations, avec les conseils qui leur sont apportés, sont capables de réaliser de grandes choses et surtout de tenir en éveil, au-delà des croyances religieuses, une motivation profonde qui retrouve ses racines dans l'histoire de leur région ou de leur pays.

Il me semble, Monsieur le Ministre, que ce serait une grave erreur de ne pas en tenir compte. Aussi, m'apparaît-il important que les élus et tous les représentants qui œuvrent à la conservation de notre patrimoine puissent être associés de très près aux différents projets qui les concernent...

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu me faire part des inquiétudes de la présidente de l'association Breiz Santel, soulevées par la mise en place de la Fondation du patrimoine, et j'en ai pris connaissance avec attention.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que M. Alain Seban, conseiller à mon cabinet, a répondu à Mme Bernard en lui expliquant notamment combien l'action de la Fondation du patrimoine avait vocation à être complémentaire et non concurrente de l'action des associations de sauvegarde du patrimoine.

J'ai personnellement veillé à ce que ces associations soient représentées au sein des instances dirigeantes de la Fondation du patrimoine, et c'est cette même préoccupation dont je me fais l'écho dans les entretiens que j'ai été amené à conduire avec les membres de son futur conseil d'administration.

En ce qui concerne la mise en œuvre de projets locaux, j'ai toujours demandé à ce que la plus grande concertation soit organisée, de sorte de tenir compte de la parfaite connaissance du terrain qu'en ont à la fois les élus et les responsables associatifs.

Je suis convaincu que le lancement de la Fondation du patrimoine, qui interviendra dans les jours prochains et dès parution au Journal officiel du décret portant reconnaissance d'utilité publique et approbation de ses statuts, saura répondre aux attentes légitimes de Mme Bernard.

Je vous prie d'agréer, M. le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Douste-Blazy.

***Nous espérons que, lors des décisions
qui seront adoptées, les souhaits de Breiz Santel
seront pris en considération.***

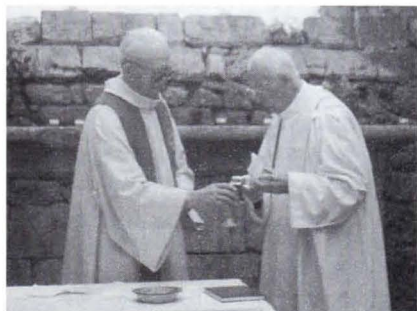
Quelques précisions

Dans l'article paru dans le précédent numéro de la revue, sur notre visite à la chapelle de Pléboulle.

C'est à l'église paroissiale et non à la chapelle Notre-Dame du Temple que nous avons pu admirer des arcades pré-romanes.

Nous avons aussi oublié de préciser le nom de l'auteur de l'article et des illustrations qui concernent les vitraux de Saint-Pol-de-Léon. Il s'agit de Frédéric Bargain, étudiant en histoire, adhérent de Breiz Santel et chargé l'été dernier par la SPREV de la visite de cette belle cathédrale finistérienne.

DEUX AMIS NOUS ONT QUITTÉS...



Le Père Le Guéhennec à Gornevec.

Le Père Le Guéhennec

RECTEUR DE SAINTE-ANNE-D'AURAY

Le Père Kerdavid

ANCIEN RECTEUR D'ERDEVEN

J'ai déjà fait allusion, en parlant de Notre-Dame de Gornevec au cours de notre assemblée générale, du décès du Père Le Guéhennec, recteur de Sainte-Anne-d'Auray.

Ce que je n'ai pas dit, c'est l'aide prépondérante qu'il nous a apportée dans la restauration de cette chapelle. Par ses encouragements d'abord et le soutien que, dès le début, c'est-à-dire il y a dix ans, il nous a manifesté alors que nous étions déçus de ne pas avoir ressenti beaucoup d'intérêt pour notre chantier de la part des habitants de Sainte-Anne-d'Auray.

Ce fut ensuite la création d'une association qu'il contribua à mettre sur pied et avec laquelle nous continuons à œuvrer pour restaurer la chapelle, puis le lancement d'un pardon au cours duquel son enthousiasme communicatif contribuait à créer chaque année un climat de joyeuse communion, tant au cours de la célébration que pendant le repas qui suivait et la fête de l'après-midi.

Il était l'un de ces prêtres bretons que nous avons l'occasion de rencontrer, imprégnés de la foi de nos ancêtres dont il connaissait bien la langue et l'histoire, et sachant la communiquer. Sachant aussi faire revivre le passé grâce à leur grande

Le Père Kerdavid et le Père Le Guéhennec lors du pardon de Notre-Dame de Gornevec en 1994.



érudition, à travers tous ces noms de lieux qui jalonnent les routes et les chemins de notre région, maladroitement francisés souvent mais auxquels ils savent redonner leur véritable sens. Les écouter est un plaisir rare. Il nous manquera beaucoup au prochain pardon.

Pour ma part, je garderai du Père Le Guéhennec le souvenir de l'accueil chaleureux qu'il me réservait au presbytère et celui du sourire paisible qu'il m'a adressé à l'hôpital où je lui ai rendu visite après l'accident qui lui a coûté la vie.

Un autre ami, le Père Kerdavid, manquera aussi à Gornevec cette année. Fidèle à ce pardon, sa simplicité et sa gentillesse lui attireraient la sympathie et la confiance de ses interlocuteurs.

Marie-Aimée BERNARD.

Cantiques bretons en cassette audio

L'Association Santez Anna Gwened a sélectionné la plupart des cantiques contenus dans Gloer de Zoue, pour aider ceux qui aiment chanter et prier en langue bretonne. Ces mélodies, conçues par nos aïeux et délaissées, malheureusement, depuis plusieurs années, ont été enregistrées sur trois cassettes audio. Ces cantiques sont interprétés par un groupe populaire bretonnant de la région de Guidel.

Cassette numéro 1, les temps liturgiques, Avent, Noël, Passion, Sacré-Cœur, Pâques ;

Cassette numéro 2, Eucharistie, Adoration et Communion ;

Cassette numéro 3, la Vierge Marie, Sainte Anne, Saint Joseph et tous les Saints.

Un cassette, 70 francs ; l'ensemble des trois, 200 francs.

Sur les jaquettes, les photos de l'église Notre-Dame de Kernasclédén, des chapelles Saint-Yves de Lignol et Saint-Matthieu de Guidel.

On peut se les procurer :

— Librairie de la Basilique, 56400 Sainte-Anne-d'Auray,
tél. 02 97 57 68 80 ;

— Presbytère, place Notre-Dame, 56260 Larmor-Plage,
tél. 02 97 65 51 81 ;

— Chez M. Joseph Duclos, 6, chemin de Locmiquel-Mené,
56520 Guidel, tél. 02 97 05 96 15 ;

— Chez M. Joseph Monpas, 15, rue de la Gare, 56160 Lignol,
tél. 02 97 27 00 27.

LES SAINTS BRETONS

A la suite de l'article paru dans notre précédent numéro sur « les vitraux de Saint-Pol-de-Léon du culte des saints », un de nos fidèles adhérents nous a adressé à ce sujet les précisions qui suivent.

On entend souvent dire que les saints bretons, qui n'ont jamais été « canonisés », n'ont de ce fait aucune légitimité. Quelle erreur ! Aux premiers temps de l'église il n'existait pas de procédure de canonisation. La règle était « Vox populi, vox Dei », ce que l'on peut traduire ainsi : Ceux que le peuple a consacrés sont reçus par Dieu. Il en était de même ailleurs qu'en Bretagne.

Le résultat était généralement correct. Pour s'en tenir à l'histoire de Bretagne par exemple, Conomor, archétype de Barbe-Bleue, après un début de carrière exemplaire, finira excommunié ; le roi Salomon de Bretagne au contraire, bien qu'assassin de son cousin et usurpateur, sera déclaré saint pour son expiation et son martyre.

Cependant la Curie s'inquiéta de divers débordements partout dans la chrétienté et, en 1170, le pape Alexandre III décréta que le Saint-Siège se réservait la consécration des saints, sans que la forme fût encore fixée. Ce n'est que sous Urbain VIII en 1634 que la forme de cette consécration fut définitivement arrêtée par un Canon, d'où le terme de canonisation.

Furent exceptés ceux qui avaient fait l'objet d'un culte séculaire, ce qui est le cas de tous les vieux saints bretons, y compris Saint Jean Discalceat, le Santig Du de Quimper.

Cependant, Saint Yves, dès 1347, et un siècle plus tôt, en 1247, Saint Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc, avaient fait l'objet d'une procédure reconnue de canonisation.

On raconte qu'aux fêtes consacrant le culte de Guillaume Pinchon, Azou de Quinquis, une toute jeune fille de Pommerit-Le-Vicomte, déclara toute émue : Oh ! Que c'est beau ! Si je devais avoir un fils, je voudrais qu'il soit aussi déclaré saint ! Cette jeune fille épousait peu après Tanguy Helouri, sire de Kermartin près de Tréguier, et lui donnait cinq enfants dont, en 1653, Yves, notre futur grand saint.

Henri ROSMORDUC.

UN APPEL. *Nous avons reçu d'un Breton habitant la région parisienne la demande suivante : Collectionneur de photos de statues se trouvant dans des églises ou des chapelles, souhaiterait correspondre avec d'autres amateurs de ces mobiliers religieux en vue d'un échange éventuel.*

Nous transmettons volontiers son adresse :

Marcel Cousquer, 4, rue des Prisons, 78340 Les Clayes-sous-Bois.

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions et le renouvellement des cotisations pour 1997

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 100 francs.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 150 francs.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 1997.

en qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____

par chèque à l'ordre de **Breiz Santel**.

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.

